estheticar
CARTE GRISE • PARE-BRISE • PROTECTION • RÉNOVATION

VÉHICULE ACHETÉ : CHANGEMENT DE NOM DE LA CARTE GRISE

Il s'agit dans ce cas de figure d'une demande particulière, nous passons par les services de l'Etat pour finaliser votre dossier. Vous pouvez nous déposer en envoyez par mail (contact@estheticar.fr) les pièces suivantes :

- **1.** Carte grise du véhicule, barrée avec la mention Vendu le (jour/mois/année + heure) avec signature du ou des cotitulaire(s) + tampon si société
- **2.** Formulaire de déclaration de cession original du véhicule rempli et signé par l'ancien et le nouveau propriétaire + tampons pour les sociétés
- **3.** Procès-verbal du contrôle technique datant de moins de 6 mois (si véhicule plus de 4 ans)
- **4.** Permis de conduire en cours de validité de l'acheteur
- **5.** Justificatif de domicile au nom de l'acheteur : EDF, eau, téléphone fixe ou portable, dernier avis d'imposition sur les revenus (moins de 6 mois).
  Si acheteur hébergé : pièce d'identité de l'hébergeur + justificatif de domicile de moins de 6 mois + attestation d'hébergement
- **6.** Attestation d'assurance du véhicule à immatriculer au nom de l'acheteur sinon mandat rempli et signé
- **7.** Demande d'immatriculation remplie et signée : Formulaire cerfa + tampons pour les sociétés
- *Si véhicule avec adresse métropole fournir le cerfa 846A (voir douanes)*

Si achat société : K-bis de moins de 2 ans + CNI gérant(e) + cachet sur cession et demande d'immatriculation

LE COÛT

Les frais de dossiers s'élèvent à **38.24€ +** les taxes de l'Etat

Tel 05 96 **54 24 72**

WhatsApp au 0696 **56 63 08**

contact@estheticar.fr

Votre nouvelle carte grise arrivera directement chez vous en courrier suivi (10 jours)

3400 si non reception